

01

CHAPITRE

CIMETIÈRES MARINS: LA MER ET LA MORT

À Landévennec, les morts regardent vers la mer ou plus exactement vers l'Aulne maritime que saint Gwenolé traversa à pied sec, selon le récit qu'en fit son hagiographe Gurdisten, abbé de Landévennec vers 860, soit quatre siècles après l'arrivée supposée du saint à Lan-Towinnoc. Les archéologues ont confirmé l'ancienneté de la fondation monastique au tournant

du v^e et du vi^e siècle, quant aux historiens ils ont comparé le passage du saint « par le lit asséché de la mer » à la traversée de la mer Rouge par Moïse. L'abbé Gurdisten ne fut probablement pas dupe de cet emprunt à la Bible et cependant n'avait nul besoin d'en rajouter tant les vertus de Gwenolé étaient à l'aune des miracles que le peuple lui attribuait.





VISITES

Cimetière marin, rue Saint-Guénolé 29104 Landévennec

Cimetière marin, 3, rue de l'Église 22300 Saint-Michel-en-Grève

Enclos de l'église Saint-Suliac, 16, rue de la Grande-Cohue 35430 Saint-Suliac

Mur des disparus en mer, 16, rue de la Résistance 22620 Ploubazlanec

Chapelle de Perros-Hamon, rue Pierre-Loti 22620 Ploubazlanec

Cimetière, tombe du capitaine Collet, 28, rue de Verdun 56610 Saint-Pierre-Quiberon

Monument des Proëlla, cimetière de Lampaul 29242 Ouessant

Cimetière de Rocabey, tombe de Robert Surcouf, 3^e division sud, avenue de Moka 35400 Saint-Malo

Cimetière marin de Tréboul, 24, rue Treiz-an-Douric 29100 Douarnenez

Monument des périls en mer, cimetière de Groix, 10, rue du Port-Melite 56590 Groix



LA LIEUE DE GRÈVE

À Saint-Michel-en-Grève, les tombes sont pareillement alignées parallèles à la mer. Ce n'est pas le seul point commun avec Landévennec. L'église date également du ^{xvii}^e siècle et a remplacé une chapelle plus ancienne dont subsiste le clocher. C'est aussi une ancienne possession monastique dépendant de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, ce qui explique le patronage de l'archange. Enfin, les marins figurent en nombre sur le monument aux morts de la commune. Aujourd'hui, le bourg a perdu sa méchante réputation de coupe-gorge et est devenu une cité balnéaire, ce qui aurait fait sourire l'écrivain Édouard Corbière qui y traîna ses guêtres en 1843 : « Cette lieue de la grève, presque toujours déserte et d'un aspect si sauvage, fut autrefois un champ fertile en aventures lamentables. Rarement les cavaliers qui s'exposaient à parcourir de nuit cette nouvelle Taudide réussissaient, dit-on, à se rendre d'une de ses extrémités à l'autre, sans être attaqués par des bandits incivilisés qui, sous des paquets de goémon ou des monticules de sable, se cachaient à la vigilance de la maréchaussée, pour mieux surprendre et dépouiller les voyageurs que leur amenait ce qu'ils appelaient, à leur manière, la Providence. [...] En dépit toutefois de l'aspect peu attrayant que présente aux yeux et au cœur ce site d'une sauvagerie si pittoresque, un village est élevé au sein marâtre des dunes, pour végéter, comme une plante marine, à l'abri d'une de ses crêtes pelées qui enseignent la petite baie au fond de laquelle s'étend la lieue de la grève. Le nom d'un saint, et qui plus est encore, le nom d'un archange a été donné à cette réunion informe de cahutes recrépies de boue et habitées, pour la plupart, par de pauvres pêcheurs déguenillés comme le pays qui les a vus naître. Ce village, qui, aujourd'hui possède m'a-t-on rapporté, un maître d'école, un débit de tabac et deux cabarets fumeux, décorés du titre d'auberges, s'appelle Saint-Michel-en-Grève ».



LE VŒU DES TERRE-NEUVAS

À Saint-Suliac, seules quelques tombes ont résisté aux démolisseurs dans l'ancien enclos paroissial. Elles s'alignent, elles aussi face à la mer, dos à l'église. Cette église fut celle des marins avant que le tourisme et les estivants ne s'emparent des lieux. Dans le sanctuaire du XIII^e siècle, un vitrail rappelle la dévotion des matelots processionnant sur la grève. Revenant d'une campagne de pêche à la morue

sur les bancs de Terre-Neuve, ils célébraient la sainte Vierge qui les avaient protégés. En 1874, les pêcheurs de Saint-Suliac firent le vœu de construire un oratoire s'ils revenaient tous sains et saufs à bon port, à l'endroit où leurs mères, leurs épouses et leurs filles guettaient l'arrivée des bateaux. En 1894, pas un marin ne fut porté disparu, aussi s'acquittèrent-ils de leur vœu en édifiant l'oratoire de la Vierge de Grainfollet en surplomb de la Rance.



LA BARQUE DE NUIT

À Landévennec, à Saint-Michel-en-Grève et à Saint-Suliac, les tombes orientées vers l'ouest font penser à la croyance peu orthodoxe et très bretonne qui localisait l'autre monde non pas dans les nuées célestes, mais sur une île au-delà de l'horizon. Les folkloristes du XIX^e siècle, Émile Souvestre, Anatole Le Braz et Paul Sébillot, collectèrent nombre de témoignages tant sur la côte nord que la côte sud de la Bretagne où il était question de voyages funèbres. Ils ne furent pas les premiers. Contemporain de saint Gwenolé, l'historien byzantin Procope de Césarée (500-562) relata dans le livre VIII de son *Histoire des guerres* : « Le long de la côte de l'océan qui se trouve en face de l'île de Brittia, il y a de nombreux villages. Ceux qui les habitent pêchent avec des filets ou labourent le sol ou commercent avec l'île. Les gens de ce lieu disent que le transport des âmes leur est confié tour à tour. À une heure tardive de la nuit, ils entendent que l'on frappe à leur porte et qu'on les appelle distinctement pour leur travail commun. Sans hésitation, ils se lèvent et vont au rivage ; sans comprendre ce qui les pousse, ils sont contraints de le faire. Ils voient là des bateaux prêts sans personne à bord, non pas leurs bateaux à eux, mais d'autres dans lesquels ils embarquent et saisissent les rames. Ils perçoivent que les bateaux sont chargés de nombreux passagers et sont mouillés par les vagues jusqu'à plat-bord et aux tolets, n'ayant même plus un doigt de franc-bord. Cependant ils ne voient personne. Après avoir ramé une seule

heure, ils arrivent en Brittia. Et pourtant quand ils traversent dans leurs propres bateaux, sans employer les voiles, en ramant, ils font avec difficulté le voyage en une nuit et un jour. Alors, quand ils ont atteint l'île et ont été déchargés de leur fardeau, ils repartent à toute vitesse, leurs bateaux légers maintenant et hauts sur l'eau, car seule la quille est immergée. Quant à eux, ils ne voient personne assis avec eux ou quittant le navire, mais ils disent entendre une sorte de voix venue de l'île qui semble faire une annonce à ceux qui prennent les âmes en charge, comme chacun des noms des passagers qui sont venus est appelé. » Depuis la nuit des temps, le *bag noz*, « la barque de nuit », qu'on surnomme aussi *Lestr an Anaon*, « le navire des morts », est le véhicule pour passer des terres habitées aux îles d'immortalité. L'homme prend exemple sur le soleil qui

disparaît chaque soir sous la ligne d'horizon, non pour mourir mais pour renaître dans l'autre monde. L'exemple le plus célèbre est le dernier voyage du roi Arthur qui, mortellement blessé, a embarqué sur le vaisseau de Morgane pour gagner l'île d'Avallon. Pour suivre le soleil dans sa course, l'homme a besoin d'un véhicule au jour de sa mort. Cette embarcation n'est pas livrée au gré des flots. Elle est gouvernée par un passeur d'âmes. En effet le *bag noz* n'emporte pas les corps mais seulement les âmes des trépassés... même si ces passagers pèsent autant et parfois plus que les vivants.





LA BAIE DES TRÉPASSÉS

La croyance en un paradis sur une île à l'ouest du monde va donc de pair avec le voyage des âmes. Les défunts ne reposent pas tous en paix selon la formule consacrée lors des funérailles. *Requiescat in pace*. Or le mort doit en effet reposer en paix dans ce monde s'il veut s'en aller serein dans l'autre monde ! Parfois, ces *anaon*, ces « âmes en peine », ne peuvent se détacher du plan terrestre. Elles errent avec le souvenir de ce qui n'est plus. Il existe en Bretagne des lieux où les âmes rodent, attendant le passeur qui les délivrera de leur sort. La baie des Trépassés est davantage qu'un lieu de légendes, c'est un point de convergence et de passage pour les âmes qui demandent à partir. C'est aussi ici, par le phénomène des courants, que les corps des noyés sont ramenés à la côte. Or, selon la croyance populaire, le disparu en mer s'apparente à un « mauvais mort ». La noyade serait gage d'errance post mortem. D'une part les rites funèbres n'ont pu être accomplis, d'autre part le défunt est dépourvu de sépulture. Il est sans repos posthume. Littéralement, il n'a pas pu « rendre l'âme » avec son dernier souffle. Cette âme reste prisonnière de l'enveloppe corporelle, ce qui retarderait le processus de désincarnation. Lorsque le corps a achevé sa décomposition, l'âme n'en est pas pour autant libérée. Elle est en effet condamnée à errer jusqu'à ce qu'elle trouve un passeur pour accéder à l'autre monde.





PROËLLA À OUESSANT



Pour conjurer cette fatalité, les Bretons ont recouru à différents rituels dont celui de la proëlla à Ouessant. Sur l'île, des funérailles sont organisées en l'absence de corps. La coutume bretonne est à rapprocher des cénotaphes que les Romains édifiaient dans l'Antiquité pour que l'*insepulta*, le défunt sans sépulture, ait un lieu pour reposer en paix. Le rite ouessantin est attesté depuis 1734 sur le registre paroissial de Lampaul. En 1962 y a été célébré le dernier rituel de *proëlla* pour un marin péri en mer. Le mot proëlla proviendrait d'une déformation d'un hymne funéraire, « *Pro illa anima...* », mais

pourrait aussi se traduire par les termes bretons *bro*, « pays », et *elez*, « rapatriement ». Il s'agit d'offrir une sépulture à la personne disparue et dont le corps n'a pas été retrouvé afin que son âme cesse d'errer sur les flots. En voici le récit qu'en fit Anatole Le Braz en 1893 : « Dès que le syndic des gens de mer, en résidence à l'île, a été prévenu administrativement de la disparition d'un îlien, il mande, non la mère, ou la veuve, ou la fille du mort, mais l'homme le plus ancien de la parenté, et il lui fait part du décès probable du disparu. L'« ancien » se met aussitôt en route à travers l'île, entre chez tous les proches de la famille dont le nombre dépasse quelquefois soixante et même quatre-vingts et leur annonce la triste nouvelle en se servant de cette formule



invariable : "Vous êtes avertis qu'il y aura, ce soir, proëlla chez untel." Et ce n'est qu'à la tombée de la nuit qu'il se rend à la maison du mort. Il entre dans la cour à pas de loup, va regarder par la fenêtre si la femme qui ne sait pas encore qu'elle est veuve est chez elle et, s'il l'aperçoit dans la cuisine, frappe, trois petits coups à la vitre. Après cette sorte de préambule et de préparation, il passe la porte en se contentant de prononcer la phrase sacramentelle : "Il y a proëlla chez toi ce soir, ma pauvre enfant..."

Les femmes du voisinage, accourues derrière lui, se précipitent alors dans la maison et, par leurs gémissements et leurs cris, font bruyamment chorus avec la douleur de la famille. C'est ce qu'on appelle "mener le deuil". Plus les plaintes sont aiguës et déchirantes, plus elles réjouissent l'âme du mort. Tout en se livrant à ces démonstrations, on vaque aux apprêts funèbres. Sur la table, déblayée des restes du repas, on étale une nappe blanche ; puis, sur cette nappe, on dispose en croix deux serviettes pliées ; et enfin, au croisement de ces serviettes, on couche une petite croix, fabriquée instantanément avec deux bouts de cire que l'on fait bénir à l'église le Jour de la Chandeleur. Cette croix est censée représenter le défunt. Une assiette, dans laquelle on verse le contenu du bénitier de la maison et où l'on met à tremper un rameau de buis, complète, avec des chandelles allumées de part et d'autre sur les bancs, cette décoration funéraire improvisée. De tous les coins de l'île, cependant, les proches arrivent pour le proëlla. Et la veillée de mort commence. Une "prieuse" de profession récite les prières habituelles et l'assistance donne les répons. Quelquefois, entre deux *De profundis*, la "prieuse" entonne l'éloge du disparu. Il y avait naguère, dans l'île, une vieille femme réputée pour ce genre d'oraisons funèbres ou, comme on dit, ces prézec. Le lendemain, le clergé vient, comme pour un enterrement ordinaire, chercher le "corps", à dire la petite croix de cire jaune posée sur les serviettes blanches et portée à bras, ni plus ni moins que s'il s'agissait d'un vrai cercueil. Toute la foule suit, les hommes tête nue, les femmes encapuchonnées dans leurs mantes. Le catafalque est dressé, au milieu de l'église, pour recevoir la croix du proëlla. L'officiant célèbre la messe, donne l'absoute, puis va à une sorte d'armoire scellée dans le mur d'un des bas-côtés et y enferme la croix, parmi nombre d'autres qui l'y ont



devancée. Elle demeurera dans cette sépulture provisoire jusqu'au soir du 1^{er} novembre. Ce jour-là, à l'issue des vêpres, on transporte processionnellement toutes les croix de proëlla, entassées au cours de l'année, dans un monument spécial bâti au centre du cimetière pour servir de tombeau collectif à tous les Quessantins disparus en mer. Et ce monument, semblable à une petite citerne que ferme un grillage, est désigné, lui aussi, par le nom de proëlla. » Le rituel de proëlla a évolué au fil du temps. La croix originelle en bois attestée au XVIII^e siècle fut remplacée par une croix en cire au XIX^e siècle ; cette croix étant conservée au domicile du défunt. Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que les croix furent déposées dans un mausolée dans le cimetière de Lampaul.



LE MUR DES DISPARUS

Dans le même registre que ces funérailles insulaires par procuration, il existe le mur des disparus en mer à Ploubazlanec. À l'origine, la célébration des « péris en mer » avait lieu dans la chapelle Notre-Dame de Perros-Hamon surnommée la « cha-



pelle des Islandais » par Pierre Loti (1850-1923) dans son roman *Pêcheur d'Islande* (1886). Des ex-voto et plaques des marins morts à la grande pêche ornent toujours le porche sud de la chapelle. En inscrivant les noms des marins sur une plaque et en célébrant l'office des morts, il s'agissait de donner une sépulture symbolique aux noyés et de libérer leurs âmes. Aux plaques et ex-voto déposés

dans la chapelle est venu se substituer le mur des disparus à l'ouest du cimetière de Ploubazlanec afin de célébrer le souvenir de 120 goélettes naufragées dont 70 perdues corps et biens entre 1852 et 1935. Plus de 2 000 marins du Goëlo périrent en mer au cours de ces campagnes morutières. . . Le mur, long d'une centaine de mètres, est orné de panneaux en bois, de croix et de couronnes de perles. Aux marins disparus en mer d'Islande ont été ajoutés les noms des marins décédés sur les bancs de Terre-Neuve et les graviers de Saint-Pierre-et-Miquelon, ainsi que ceux décédés à bord ou enterrés dans les cimetières islandais.



MALHEUR AUX PILLEURS DE TOMBES

Les naufrages n'ont pas toujours lieu en pleine mer. Les drames se produisent aussi sur la côte, ainsi le 24 décembre 1846, le trois-mâts *Monte Cristo* éperonna les rochers de Port er Coulom à Saint-Pierre-Quiberon après avoir essuyé une violente tempête dans la nuit du 23 décembre. Le trois-mâts, immatriculé à Nantes



et en provenance des Antilles, tentait de rallier le port de Lorient. Le navire pris dans la tempête, son capitaine essaya vainement de se mettre à abri à Portivy. Dans les jours qui suivirent le naufrage, une quinzaine de corps dont celui du capitaine Étienne Collet échouèrent sur la côte. Le corps du commandant fut inhumé dans le cimetière de Saint-Pierre-Quiberon avec les membres de son équipage. Dans la presqu'île de Quiberon, les langues allèrent bon train, et plusieurs familles de Kerhostin et de Kervihan furent accusées d'avoir détroussé les cadavres. Une femme aurait notamment sectionné l'annulaire du capitaine Collet pour s'emparer de son alliance. Il se racontait que sa famille fut maudite jusqu'à la troisième génération. La tombe du capitaine Collet est toujours visible dans le cimetière de Saint-Pierre-Quiberon.

CORSAIRES ET PIRATES : MARINS TOUJOURS

Il ne serait pas vain de chercher dans le cimetière de Ploubazlanec la trace de Yann Gaos, le héros du roman de Pierre Loti. L'écrivain avait fait la connaissance de Guillaume Flourey, dit le Grand Yann, lors de son service militaire sur le bateau *La Surveillante* en 1882 à Rochefort. Le Grand Yann, embarqué dès l'âge de 11 ans sur les terre-neuvas, n'est pas mort en mer d'Islande, mais dans la baie de Paimpol, entre Pors-Even et Min-Arzel, lors du naufrage du canot de sauvetage le 2 juillet 1899. Une plaque apposée sur le mur des disparus célèbre sa mémoire. Ce sont aussi des figures romanesques empruntées à l'histoire qui reposent dans le cimetière de Rocabey à Saint-Malo.

« Un célèbre marin a fini sa carrière.

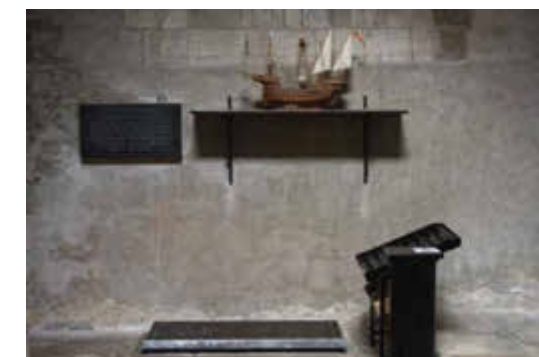
Il est dans le tombeau pour jamais endormi.

Les matelots sont privés de leur père.

Les malheureux ont perdu leur ami ».



L'épithaphe de Robert Surcouf (1773-1827) est libellée sur sa tombe située dans la partie la plus ancienne du cimetière. Le corsaire repose à côté de sa fille Marie-Pauline et de son gendre Achille-Louis Guibourg de La Rougerais. Un peu plus loin, on peut reconnaître



plusieurs tombes, de corsaires malouins certes moins illustres, mais dont les redoutables têtes de mort ornent leurs sépultures. Un autre fameux coureur des mers repose à Saint-Malo : René Duguay-Trouin (1673-1736) qui eut le droit d'être inhumé dans la cathédrale. Ce fut aussi le privilège accordé à Jacques Cartier (1491-1557), le navigateur et découvreur du Canada.

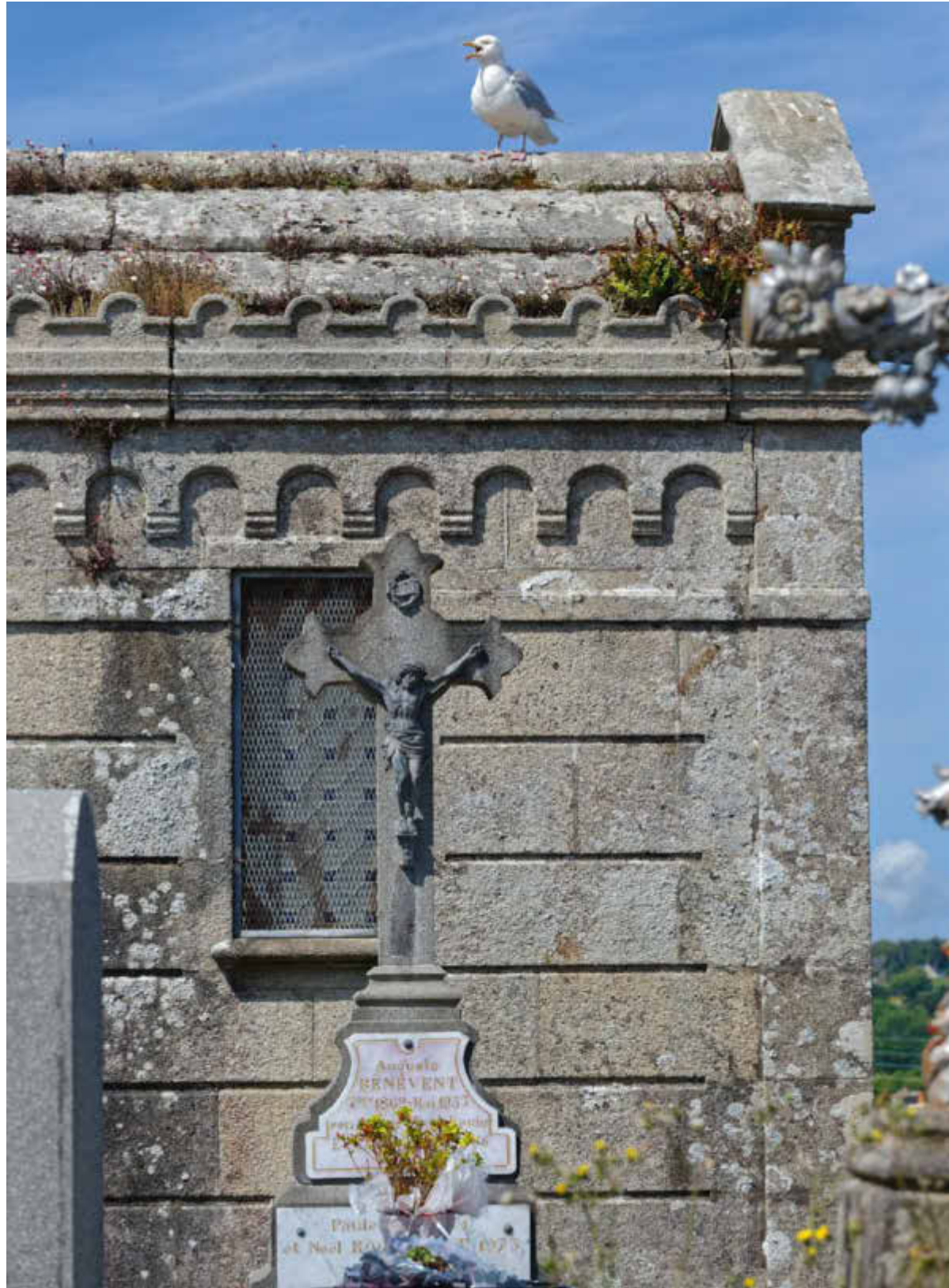


VUE SUR MER

« Ce toit tranquille où marchent des colombes,
Entre les pins palpite, entre les tombes ;
Midi le juste y compose de feux
La mer, la mer, toujours recommencée !
Ô récompense après une pensée
Qu'un long regard sur le calme des dieux ! »

Le Cimetière marin, poème de Paul Valéry, se calque mot à mot sur un balcon méditerranéen à Sète. Publié en janvier 1920 dans *La Nouvelle Revue française*, il égrène vingt-quatre strophes, autant de lettres que d'heures du jour, autant de lettres que l'alphabet grec. À la mort de Paul Valéry en 1945, le cimetière Saint-Charles à Sète fut rebaptisé le « Cimetière marin » en hommage au poète qui le chanta et y fut inhumé. En exergue du poème, deux vers de Pindare : « Ô mon âme, n'aspire pas à la vie immortelle, mais épuise le champ du possible. » Le ton est donné, la méditation n'est pas une abstraction mais une réflexion sur les choses vues et vécues ici-bas, là-bas, à Sète. Georges Brassens, originaire de ce port d'Occitanie, en donna un écho sensible dans sa chanson *Supplique pour être enterré à la plage de Sète* en 1966...





« Juste au bord de la mer à deux pas des flots bleus
Creusez si c'est possible un petit trou moelleux
Une bonne petite niche
Après de mes amis d'enfance, les dauphins
Le long de cette grève où le sable est si fin
Sur la plage de la corniche » . . .

Ce fut fait le 31 octobre 1981 dans le cimetière Le Py à Sète, à un kilomètre et demi de la plage de La Corniche, en surplomb de l'étang de Thau. Outre les vacances passées par le chanteur à Paimpol et son refuge de Lézardrieux, pourquoi évoquer ici Georges Brassens, si ce n'est que le cimetière marin de Tréboul a des allures méridionales. Dès le portail franchi, c'est vue sur mer. Les résidents y sont au paradis, et les passants sont des initiés qui connaissent les lieux. Ils empruntent le sentier qui longe le muret pour descendre dans une crique de sable blond et se la couler douce. Le cimetière marin de Tréboul fut créé en 1849 grâce au don d'Armand Lauvergnat, un

industriel de Douarnenez, après l'épidémie de choléra qui ravagea la ville. Le cimetière de Tréboul a des airs de village où il fait bon mourir ! Il y a là du beau monde : René-Théophile Laennec (1781-1826), le médecin inventeur du stéthoscope ; l'aviateur pionnier Jean-Marie Le Bris (1817-1872) ; le journaliste Jean Marin (1909-1995) qui fut la voix française de Londres pendant la Seconde Guerre mondiale ; l'acteur Noël Roquevert (022) (1892-1973) dont les parents tenaient le cinéma de la rue Louis-Pasteur ; les écrivains Jakez Riou (1899-1937), John-Antoine Nau (1860-1918) et Georges Perros (1923-1978). Et parmi toutes ces célébrités, une femme Joséphine Pencalet (1886-1972) a trouvé sa place . . . Figure des Penn Sardinn, les ouvrières des conserveries qui se mirent en grève en 1924, elle fut élue en 1925 au conseil municipal de Douarnenez, mais son élection fut invalidée par le Conseil d'État, car les femmes n'avaient alors ni le droit de vote ni la possibilité d'être élues.

LES CIMETIÈRES DE BATEAUX

« Épaves : nom féminin pluriel, sont les choses mobilières égarées ou perdues, dont on ignore le légitime propriétaire. Quelques-uns tirent l'origine de ce terme du grec, qui signifie choses égarées et perdues. Mais il paraît que ce mot vient plutôt du latin *ex-pavescere*, parce que les premières choses que l'on a considérées comme épaves étoient des animaux effarouchés qui s'enfuyoient au loin, *expavefacta animalia*. » Denis Diderot, Jean Le Rond d'Alembert, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, volume v, 1757.



Si cette définition de l'épave devait être prise au pied de la lettre, les bateaux échoués dont on peut encore déchiffrer les numéros d'immatriculation peints sur les coques ne sauraient être considérés comme égarés... Il s'agit là d'un abandon volontaire sur le domaine public maritime et non d'un naufrage accidentel. Le cimetière de bateaux peut s'apparenter à une décharge sauvage. Nous devrions cependant écrire à l'imparfait, car les normes européennes, article L541-1 du Code de l'environnement et directive 2008/98/CE sur la dépollution, obligent désormais les patrons-pêcheurs à prendre leurs dispositions pour « déconstruire » leurs outils de travail en « fin de vie ». Le cimetière de bateaux, terrain de jeu des photographes et lieu de promenade, relève par nature de la décomposition, de la fin d'une époque, celle de la pêche artisanale, entre le milieu du XIX^e siècle et la fin du XX^e siècle. Sardiniers, langoustiers, thoniers... abandonnés et livrés aux fortunes de mer, offrent aux archéologues de la mer des reliques parfois difficilement identifiables. Ce sont les témoins des choix économiques de la société des XX^e et XXI^e siècles. À la différence des travailleurs licenciés et effacés du cadre professionnel, ces vestiges du passé sont visibles, et nul n'a cherché à les occulter du paysage. Ils côtoient les baigneurs, les promeneurs et les randonneurs au Magouër à Plouhinec, les acteurs de théâtre et leurs spectateurs à Kerhervy à Lanester. Dépouillés, désagrégés, éventrés... Ils sont dans le décor. Ils sont le décor ! Il faudrait être un spécialiste de l'architecture navale pour trier les caseyeurs des chalutiers lorsqu'il ne reste que quelques membrures disloquées sur le sable ou dans la vase. Le bateau d'antan qui ne navigue plus se mue en bois



mort. Il ne prend plus la mer, mais l'eau à chaque marée. Il change de statut et devient une épave, dont l'inscription ou le classement au titre des monuments historiques ne manque pas de sel ! Au Guilvinec, le cimetière de bateaux a été inscrit au plan local d'urbanisme depuis 2004, car correspondant à « un espace naturel qu'il convient de préserver en raison,

d'une part, de l'existence de risques et de nuisances, d'autre part, de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique ».

Petit inventaire des cimetières de bateaux en Bretagne : Penmerm à Arradon, Clocquéran à Audierne, Bénodet, Le Bono, le Sillon à Camaret-sur-Mer, Gâvres, Le Guilvinec, Guip sur l'île aux Moines, Kerhervy à Lanester, l'île Berder à Larmor-Baden, face à la base de Keroman à Larmor-Plage, arrière-port de Lechiagat, Le Candriais à Minihic-sur-Rance, Lanriot à Moëlan-sur-Mer, Paimpol, Le Diben à Plougasnou, Kervilio à Plougoumelen, Beg-ar-Vilin à Plougrescant, Magouër à Plouhinec, Fry-an-Daou à Quemper-Guezennec, Cadouarn à Séné, anse du Minaouët à Trégunc. Bibliographie : « Les cimetières de bateaux, de l'épave au déchet », *Les Nouvelles de l'archéologie*, 151, 2018, p. 33-38.



Écouter Georges Brassens, *Supplique pour être enterré à la plage de Sète*, Universal Music, 1966.

02

CHAPITRE

AU PAYS

DES ENCLOS

L'enclos est une architecture paroissiale, qu'on peut qualifier d'art paroissial. Il apparaît au XVI^e siècle dans le sud du Léon et le nord de la Cornouaille et s'étendit ensuite à l'ensemble de la Bretagne occidentale. C'est une enceinte religieuse

comprenant une église entourée d'un cimetière, qui possède un calvaire et un ossuaire, auxquels s'ajoutent parfois un arc de triomphe, ou porte des morts *porz ar maro* en breton, et une fontaine.

